

# 11<sup>ème</sup> assemblée générale de « QUE DU VENT ! »

## Corcelles-le-Jorat, salle de la Châtelaine, le 26 avril 2023

---

A 20h05, Jean-Claude Perey, Président, ouvre la séance avec les salutations d'usage, en remerciant les membres qui ont répondu à la convocation.

### **Sont excusés :**

Glenn et Sarah **Jordan**, Claudine et Ugo **Medana**, Michel **Panchaud**, Béatrice et Raymond **Corbaz**, Elisa et Denis **Ryter**

Le Président demande à l'assemblée de permuter les points 4 & 5 de l'ordre du jour, ce qui ne suscite pas d'oppositions.

### **Point 1, PV de l'assemblée générale 2022**

Comme stipulé sur la convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée est à disposition sur le site internet de l'association. Le Président demande si quelqu'un en demande toutefois la lecture. Ce n'est pas le cas et le procès-verbal ne suscitant aucune remarque ou question est adopté à l'unanimité.

### **Point 2, infos du Président**

Le Président Jean-Claude Perey remercie les membres du bureau, notamment Christophe Balissat qui tient le site internet ainsi que Bertrand Clot et Vincent Jost pour leur aide précieuse.

Ensuite le Président remercie Rudi Dobler pour le travail que représente la tenue des comptes et la gestion des membres de l'association.

Notre Président relève que c'est grâce aux membres et au comité que notre association est toujours en vie, et malheureusement aussi à cause du promoteur ALPIQ qui n'a pas abandonné le projet contrairement à Romande Energie il y a quelques années à Vulliens et à Chavannes. Selon un sondage de Tamedia 73% des Suisses apprécient le paysage.

Les activités en 2022 ont été la gestion courante et le suivi de l'actualité. Christophe Balissat a participé aux AG de Eoleresponsible et PLCH. Notre Président Jean-Claude Perey a participé à toutes les séances de comité et à l'AG de PLVD.

### Situation générale de l'éolien en Suisse :

Les politiques cantonales et fédérales, dans un emballement aveugle prennent des décisions qui vont à l'encontre de la démocratie et provoquent la destruction des paysages pourtant si souvent mis en avant par ces mêmes instances. Renoncement à des mesures de protection, autorisation de construire dans les forêts ainsi que dans les biotopes les plus précieux en sont des exemples parmi d'autres.

En 2022, M. Christian AMACKER, le nouveau Président de Eoleresponsible présent à notre AG, nous avait informé de la situation du projet EolJorat sud.

Le dossier avance, les mises à l'enquête des machines sont normalement prévues en été 2023, après le rapport de 2022 à moins que la Muni de Lausanne attende la possibilité d'appliquer la loi Windexpress pour passer en force en 2024.

En cas de mise à l'enquête, chacun pourra produire une opposition, voire plusieurs, pour chacune des éoliennes, mais toujours avec des motifs en relation avec chaque machine, par ex. comme usagé de la route cantonale pour les deux machines sises à Sainte-Catherine, ou une autre pour les promeneurs, joggeurs et skieurs sur la plaine de Mauvernay par exemple.

Ailleurs, il est réjouissant de constater qu'en mars 2023 les citoyennes et les citoyens de Courtepin et Mézery dans le canton de Fribourg ne veulent pas du projet de parc des collines de la Sonnaz, ils ont dit NON à 70 % et 77 % malgré les tentatives d'intimidation de suisse-école. Le conseiller d'Etat Olivier Curry avait annoncé qu'il respecterait la décision populaire, ce qu'il a fait.

A noter que lors des recours au TF, celui-ci observe principalement la capacité de production de 20 GWh par parc, mais occulte systématiquement les impacts négatifs. Malheureusement les ONG ne recourent plus, sauf Helvetia Nostra, présidée par Mme Véra Weber.

En ce qui concerne EolJorat nord, nous suivons l'évolution du dossier, la situation est relativement calme à notre connaissance.

Nous pensons que les Municipalités, peut-être aussi le promoteur, attendent l'issue des procédures liées au parc EolJorat sud.

A Froideville, en rapport à la motion demandant un moratoire, déposée en mars 2021, il a été nommé une commission lors de la séance du conseil communal de mars 2023.

Pour imager les énormes impacts physiques d'une machine, vous pouvez indiquer aux pro-éoliens la tour Bel Air à Lausanne, hauteur 54 mètres, ainsi les éoliennes prévues sur le Jorat seraient bien 4 x plus haute.

La parole sera donnée à Christophe Balissat tout à l'heure sur notamment les prises de position des Autorités fédérales.

### **Point 3, rapport de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes**

Notre caissier Ruedi Dobler nous donne lecture des comptes qui bouclent au 31.12.2022 avec un solde de 20'065.31 Fr.

Les comptes ne suscitent aucune question ou remarque de la part de l'assemblée.

Les vérificateurs, Monsieur Reto Graf et Madame Christelle Debieux donnent connaissance de leur rapport. Les vérificateurs remercient Ruedi Dobler de la bonne tenue des comptes de l'association.

En conséquence les vérificateurs proposent à l'assemblée:

- d'approuver les comptes tels que présentés
- d'en donner décharge avec remerciements, au caissier Ruedi Dobler, au comité, ainsi qu'aux membres de la vérification des comptes

## **Point 4, approbation des comptes et du contrôle des comptes**

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge en est donné au caissier et au comité.

## **Point 5, cotisations**

Le comité propose de les garder telles quelles, c'est-à-dire 50 Fr. pour une personne, 75 Fr. pour un couple.

Personne ne demande la parole. La proposition est mise au vote et est acceptée à l'unanimité.

## **Point 6, élection du comité et de l'organe de contrôle**

### **Comité:**

Le comité est composé actuellement de 6 membres: Manuela Gavillet, Rudi Dobler, et les 4 derniers membres qui forment le bureau: Vincent Jost, Bertrand Clot, Christophe Balissat et notre Président Jean-Claude Perey.

Les 6 membres sortants sont d'accord de poursuivre leur tâche et Jean-Claude Perey remercie ses collègues pour le travail accompli.

Aucune proposition ne venant de l'assemblée, celle-ci réélit ces 6 membres à l'unanimité.

### **Organe de contrôle:**

Monsieur Reto Graf et Madame Christelle Débieux n'ayant siégé qu'une seule fois ils sont reconduits dans leur fonction pour 2024, ainsi que Monsieur Raymond Blanc suppléant.

## **Point 7, propositions individuelles et divers**

Aucune proposition ou demande n'a été reçue avant cette assemblée.

Christian Buffat demande de forcer les médias à présenter les dégâts dus à la construction des éoliennes.

Bertrand Clot répond que les chantiers sont hermétiques, qu'on n'a pas le droit de filmer qu'il y ait quelqu'un ou pas.

On ne peut pas survoler les chantiers avec un drone car il faut avoir une autorisation de l'office fédéral de l'aviation civile.

En cas d'abattages d'arbres, il faut en replanter. Mais comme les chemins d'accès se trouvent dans les bois, ils ne seront pas replantés.

Le seul journaliste correct se trouve être le mari de la Présidente des verts vaudois.

Michel Bühler avec sa notoriété n'a pas réussi à faire bouger les choses...

Christophe Balissat nous rappelle que :

1KW (Kilowatt)	= 1'000 W
1MW (Megawatt)	= 1'000'000 W
1GW (Gigawatt)	= 1'000'000'000 W
1TW (Terawatt)	= 1'000'000'000'000 W

EolJorat nord devrait produire environ 26 GW/an, soit 6.25 en moyenne par turbine (en fait selon les conditions il faut compter entre 5.3 et 6.4 par turbine). Avec seulement 3 machines on pourrait friser les 20 GW/an.

Il faudrait :

minimum 40 parcs comme EolJorat nord pour atteindre 1 TWh, objectif 2012,  
minimum 160 parcs comme EolJorat nord pour atteindre 4 TWh, objectif 2017,  
minimum 320 parcs comme EolJorat nord pour atteindre 8 TWh, objectif pour 2050 !

Continuons nos calculs :

2012 > sortir du nucléaire → 25 TW/an

2019 > sortir de l'énergie fossile → 50 TW/an

2023 > ne plus importer... → 75 TW/an qu'en renouvelable... CONTINU !

Rappelons qu'une turbine produit entre 5.3 et 6.4 GWh. Prenons la moyenne de 6 GWh.

75 TW/an = 12'500 turbines

50 TW/an = 8'333 turbines

25 TW/an = 4'166 turbines

12 TW/an = 2'000 turbines... intermittentes. Quand elles s'arrêtent, il faut créer 12 TW/an qui s'enclenche immédiatement, donc fossile.

2'000 turbines équivaut à 500 parcs comme EolJorat nord, soit 19.2 par canton

1 turbine par **commune** en Suisse →  $2'136 \times 6 \text{ GWh} = 12.816 \text{ TW/an}$

1 turbine par **ville** ou **village** en Suisse →  $5'565 \times 6 \text{ GWh} = 33.390 \text{ TW/an}$

Parlons maintenant "politique".

Les décisions du Conseil national et du Conseil des Etats nous indiquent une volonté de passer en force.

- Juin 2023: votation de la "loi sur la protection du climat"
- Vacances d'été à septembre: **délai référendaire** pour le Windexpress

Windexpress =

- accepté par le Conseil national lors de la session de printemps
- les permis de construire pour les projets éoliens d'intérêt national très avancés disposant d'un plan d'affectation entré en vigueur ne seront plus délivrés par la commune d'implantation, mais par le canton, ce qui permettra d'abrèger les procédures juridiques qui y sont liées
- L'autorisation ne doit pouvoir faire l'objet d'un recours que devant une instance cantonale. Le recours au Tribunal fédéral ne serait autorisé que si "une question juridique d'importance fondamentale" se pose, c'est-à-dire uniquement dans des cas tout à fait exceptionnels
- Cette procédure accélérée s'appliquerait jusqu'à ce que les éoliennes supplémentaires réalisées fournissent une production annuelle d'électricité de 1 TWh
- Session d'été 2023: le Conseil des Etats va voter la loi Windexpress
- Le projet n'est pas encore définitif. Il peut encore être modifié
- Entrée en vigueur prévue fin 2023/début 2024 (immédiatement, car c'est une loi urgente)

- Session d'automne 1 (avant les élections) : fin de la révision LEne [Loi sur l'énergie]
- Session d'automne 2 (avant les élections) : LApEI [Loi sur l'approvisionnement en électricité]

- Délai référendaire révision LENE / LAPeI d'octobre 2023 à janvier 2024
- Nouvelles élections en octobre 2023
- Début 2024 : loi d'accélération au Parlement
- Début 2024: vote sur Windexpress
- Mi-2024: vote sur la révision de la LENE / LAPeI
- Été: date la plus proche possible pour la votation sur l'initiative du CES [Club Energie Suisse // De l'électricité pour tous en tout temps (stop au blackout)], mais n'enlève pas la pression.
- Eventuellement vote simultané de l'initiative sur les énergies renouvelables

→ Deux référendums et quatre votations nous attendent (Windexpress – révision de la loi sur l'énergie – initiative du lobby de l'électricité – initiative du CES)

→ A cela s'ajoute la loi sur l'accélération des procédures

→ Mais si nous avons rejeté ces lois, le Conseil fédéral pourrait tout simplement recommencer à zéro. Nous devons regarder avec les organisations environnementales afin de lancer une opération pour une meilleure protection de la nature !

Rudi Dobler estime que Romande Energie manipule l'opinion quant à la consommation d'énergie par ménage. Prendre le nombre de ménages cité et le diviser par 2 est-elle la bonne méthode ?

La parole n'est plus demandée.

Le Président Jean-Claude Perey remercie tous ceux qui ont payé leurs cotisations et encourage les autres à le faire. Il remercie encore les membres présents de s'être déplacé jusqu'à Corcelles-le-Jorat les invite à l'agape traditionnelle préparée par Manuela Gavillet et clôt l'assemblée à 22h15.

Vincent Jost, secrétaire

Jean-Claude Perey, Président